25.—Personnel, par genre de sûreté, Canada, 1963 (fin)

Sûreté	Agents de police			Employés civils et autres			
	Hom- mes	Fem- mes	Total	Hom- mes	Fem- mes	Total	Total
Sûreté provinciale du Québec Effectif réel. Effectif autorisé Embauchages Mises à la retraite Autres départs	1,739 1,830 397 25 186	10 10 3	1,749 1,840 400 25 186	329 349 75 3 54	203 237 65 —	532 586 140 3 91	2,281 2,426 540 28 277
Sûretés municipales (sauf les services contractuels de la G.R.C. et de la P.P.O.) Effectif réel. Effectif autorisé Embauchages. Mises à la retraite. Autres départs.	16,706 16,924 1,476 166 680	168 173 22 — 21	16,874 17,097 1,498 166 701	1,453 1,551 414 15 295	704 708 201 4 144	2,157 2,259 615 19 439	19,031 19,356 2,113 185 1,140
Police des Chemins de fer Nationaux du Canada Effectif réel. Effectif autorisé Embauchages Mises à la retraite Autres départs.	543 551 86 13 53	4 4 1 -	547 555 87 13 53	10 10 —	13 13 3 - 3	23 23 3 — 3	570 578 90 13 56
Police du Chemin de fer Pacifique-Canadien Effectif réel. Effectif autorisé. Embauchages. Mises à la retraite. Autres départs.	515 526 86 11 72		515 526 86 11 72	13 13 —	10 13 5 - 8	23 26 5 - 8	538 552 91 11 80
Police du Conseil des ports nationaux Effectif réel . Effectif autorisé Embauchages . Mises à la retraite . Autres départs .	102 104 7 3 8		102 104 7 3 8			ШЩ	102 104 7 3 8
Total, des sûretés							
Effectif réel	28,841	182	29,023	2,693	2,237	4,930	33,953
Effectif autorisé	2	2	29,105	2	2	5,318	34,423
Embauchages		26	2,887	593	406	999	3,886
Mises à la retraite	346		346	29	15	742	390
Autres départs	1,284	21	1,305	420	323	743	2,048

¹ Comprend les stagiaires; l'effectif réel comprenait 224 hommes et 9 femmes.

Statistique de la criminalité.—Le tableau 26 indique le nombre des infractions dont les sûretés se sont occupées en 1963, y compris les infractions au Code criminel, aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux; les infractions classées par mise en accusation et autrement; et le nombre des adultes ou jeunes délinquants inculpés. Les infractions connues de la police, mais qu'on laisse tomber parce que non fondées, ne sont pas données dans le tableau, mais se sont chiffrées par 31,338 au titre du Code criminel (sauf les infractions à la circulation) et par 8,447 au titre des autres lois (sauf les infractions à la circulation). La statistique de l'application des règlements de la circulation figure séparément au bas du tableau.

Au cours de 1963, les sûretés ont déclaré 41,347 infractions contre la personne, y compris 217 meurtres, 6,961 viols ou autres infractions d'ordre sexuel, et 34,027 blessures ou autres voies de fait (sauf attentat à la pudeur); l'ensemble des infractions contre la personne ont amené l'inculpation de 19,372 personnes, dont 1,117 jeunes délinquants.

² Non réparti selon le sexe.